



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OISE

Beauvais, le 08 septembre 2011

Monsieur le Préfet
D.D.T. - S.A.U.E.
40 rue Jean Racine - B.P. 317
60021 BEAUVAIS cedex

Suivi du dossier

Christian DIERICK - christian.dierick@agri60.fr

N/Réf. JLP/CD/CP/urba_11-09008

Objet

Révision du Plan Local d'Urbanisme de SAINT LEGER EN BRAY

Collecte des informations

Monsieur le Préfet,

Nous avons bien reçu votre courrier relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de St Léger en Bray.

La commune a besoin d'informations précises et actuelles sur les activités agricoles exercées sur son territoire pour :

- réaliser un diagnostic complet identifiant toutes les activités agricoles exercées sur le territoire, leurs contraintes spécifiques et perspectives de développement,
- prendre en compte, le cas échéant, les marges de recul imposées par la loi à proximité de certains bâtiments agricoles,
- identifier les bâtiments dont la destination peut être changée,
- évaluer, en amont des choix des élus en matière d'extension, les incidences sur les activités agricoles.

La Chambre d'Agriculture recommande vivement à la commune de rencontrer individuellement chaque exploitant agricole ou exerçant une activité équestre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Jean-Luc POULAIN